

LA NOUVELLE ESPERANCE

(Projet de société du Président de la république du Congo, son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso)

Introduction

Lorsque se ferme la très éprouvante et douloureuse parenthèse de la période 1992-1997, la société congolaise est tout entière bloquée. Mutilé dans son épanouissement et dans sa liberté, le peuple congolais n'a plus d'horizon.

Notre défi au cours de la phase de transition était de rassembler les congolaise dans une solidarité politique élargie et organisée, de les installer dans la voie de la paix et de la sécurité qui leur firent tant défaut, de poser solidement les jalons de reconstruction et du renouveau.

A tous égards, l'essentiel de ces objectifs a été atteint : le Congo est en paix, il a retrouvé sa stabilité et ses équilibres, il a reconquis sa place en Afrique et dans le monde, et la tient. Son économie a été relancée et le processus démocratique est en marche.

Cette évolution remarquable mise en œuvre au cours de la transition demande à être poursuivie et consolidée pendant les sept prochaines années.

C'est la nouvelle ambition pour le Congo que je vous offre en contrepartie de votre confiance que je sollicite.

Cette ambition est portée par un ensemble de propositions qui sont : j'en suis persuadé , à la hauteur des espoirs et des attentes du congo.

Il s'agit de construire une paix durable, de mieux organiser l'activité politique dans un environnement institutionnel viable et stable, de promouvoir une économie dynamique et prospère, d'assurer à chaque congolaise et à chaque congolaise e à chaque congolais la sécurité, le bien-être et la justice sociale.

Il s'agit de bâtir une Nation stable, généreuse, solidaire et ouverte sur le monde.

Il s'agit enfin, dès aujourd'hui, de préparer notre avenir commun dans l'unité et la concorde.

Rien de tout ceci ne peut se faire sans l'adhésion et le consentement populaires. C'est pourquoi j'en appelle à l'ensemble de notre peuple pour que nous mettions

tous nos courages, toutes nos déterminations dans la même et le progrès au bénéfice de tous les congolais.

Le temps est venu où s'ouvre pour le Congo une période cruciale et décisive de son histoire. Nous devons l'aborder avec clairvoyance, résolution et en toute confiance.

Et la confiance, c'est le projet de société que je vous propose pour qu'ensemble, nous installions durablement notre pays dans la voie de la Nouvelle Espérance, celle grâce à laquelle nous serons mieux à même de faire face aux nombreux défis qui se posent au développement et à la cohésion de notre société.

Ce projet, je l'ai voulu exhaustif et circonstancié. Aucun compartiment de la vie et de l'activité nationales n'en est exclu.

Pour le rendre accessible à tous, il en a été extrait le principal : les orientations fondamentales et les options essentielles contenues dans douze propositions synthétiques. Mes douze engagements pour le Congo qui constituent le présent programme électoral.

MES DOUZE ENGAGEMENTS :

1- Garantir la paix, la sécurité, et la stabilité du pays et rénover l'administration publique, renforcer ses capacités institutionnelles et promouvoir la bonne gouvernance en son sein.

Il s'agit notamment de :

- accroître les capacités de l'Etat à assurer la **sécurité** des personnes et des biens ;
- garantir les libertés fondamentales et des droits humains ;
- récupérer toutes les armes de guerre illégalement détenues ;
- réinsérer dans la vie active les ex-miliciens démobilisés ;
- protéger la démocratie des risques de repli identitaire et d'instrumentalisation des différences ;
- instaurer l'**Etat de droit** véritable ;
- promouvoir un cadre politique et institutionnel viable et stable ;

- réformer en profondeur l'Etat par : la bonne gouvernance, la restauration de son autorité et transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- mettre sur pied une force publique républicaine ;
- mettre en oeuvre la décentralisation administrative ;
- promouvoir une diplomatie dynamique qui soit au service du développement.

Il s'agit aussi et surtout de promouvoir de nouvelles relations sociales, des valeurs éthiques et morales susceptibles d'induire des changements en profondeur dans notre société notamment par :

- le sacralisation de la vie et de la personne humaine ;
- le respect du bien public et du bien privé ;
- la lutte effective contre la mal gouvernance et les autres comportements sociaux déviants : la corruption, la concussion, la gabegie, le pillage et le bradage éhontés des richesses nationales, la favoritisme, la paresse et l'absentéisme au travail, la démission nationale, le laisser-aller sous ses différentes formes ;
- la conduite méthodique et systématisation de l'éducation civique et morale en direction des secteurs essentiels de la vie : la famille, la rue, l'école, l'université, la force publique, l'entreprise...dans les centres urbains et dans les zones rurales ;
- faire basculer l'économie de sa situation de précarité d'instabilité vers une situation de croissance régulière, assise sur une base de production diversifiée et modernisée.

Le contexte dominant de l'économie de marché qui ira se renforçant et dans lequel le Congo doit tirer le meilleur parti commande la mise en oeuvre des actions soutenues suivantes :

La redistribution des rôles entre l'Etat et les autres acteurs économiques, notamment les entreprises privées et les collectivités locales dans la conduite de l'économie :

- l'Etat crée toutes les conditions propices aux investissements privés productifs, régule l'ensemble des activités économiques, impulse certaines activités indispensables à la modernisation de l'économie ;
- Les collectivités locales prennent des initiatives décentralisées pour le développement local ;

- Les entreprises créent les richesses et des emplois :

- le soutien à la création et à l'épanouissement des entreprises privées ;
- l'ancrage de l'économie nationale dans l'espace économique sous-régional et dans le processus de mondialisation;
- le développement et la modernisation de l'agriculture par la mise en place d'une infrastructure conséquente qui permette la relance du grand projet d'autosuffisance alimentaire ; l'orientation des financements vers l'agriculture et la création des institutions financières spécialisées pour soutenir ; l'implication des jeunes dans l'agriculture ;
- la création d'une véritable industrie nationale qui s'appuie sur : la valorisation des ressources locales, des mesures spécifiques incitatives à l'investissement privé, la promotion des projets intégrateurs et pourvoyeurs d'un grand nombre d'emplois (micro, petites, moyennes et grandes industries), un développement industriel départemental équilibré ;
- le développement et l'essor de l'industrie forestière ;
- la mise en valeur véritable des atouts touristique du Congo : écotourisme dans les réserves et parcs naturels, tourisme de croisière sur le fleuve Congo est ses affluents, tourisme d'expédition sur l'ensemble du territoire, tourisme balnéaire sur la côte atlantique.

3- Créer des zones économiques spéciales de développement privilégié susceptibles d'attirer de nombreux investisseurs privés.

Trois zone de développement privilégié intégrant des zones franches à Brazzaville, Pointe-noire et Ouesso. Dans ces zones, il sera appliqué un régime spécifique avec des taux très faibles, proches de zéro.

4- Mailler l'ensemble du pays d'infrastructures de base viables (routes nationales traversant toutes les régions du pays, routes internationales aux principales frontières du pays, ports et aéroports) tant pour le transit international que l'éclatement et le désenclavement.

Par :

La consolidation et le développement des infrastructure de base :

- a) – Le réseau routier : réaliser l'aménagement, la construction et le bitumage des routes :

- Brazzaville – Likouala
- Sangha – Likouala
- Loudima – Sibiti-Zanaga
- Bouansa - Moukoulou
- Pointe-noire – Brazzaville (autoroute à péage)
- Pointe-Noire - Madingo Kayes
- Mindouli - Kindamba
- Makoua – Etoumbi – Kellé
- Lékana – Lékéty
- Ollombo – Abala
- Les routes transversales et les pistes agricoles

* aménager les axes routiers inter-régionaux afin d'accroître les échanges :

- Obouya – Boundji – Leconi (Gabon)
- Enyelé – Mbaïki (RCA)
- Dolisie – Ndendé (Gabon)
- Ouessou – Sembe – Souanké – Ntam (Cameroun)
- Bétou – Bétikoumba (vers Bangui)
- Dolisie – Kimongo – Londela- Kayes (RDC, Cabinda)
- Madingou – Boko-Songho – Midimba (RDC)
- Pont sur la Louemé
- Pont route-rail sur le fleuve Congo entre Brazzaville et Kinshasa (projet commun entre le Congo et la République Démocratique du Congo).

* construire deux gares routières à Brazzaville et deux gares routières à Pointe-noire.

b)- Le réseau aéroportuaire

- construire un nouvel aérogare pour l'aéroport Brazzaville Maya-Maya ;
- restaurer et moderniser les aéroports de Dolisie, Nkayi, Oando, Ouessou et Impfondo ;
- achever les travaux de l'aéroport d'Ollombo ;
- réhabiliter et aménager les plate-formes aéroportuaires secondaires.

c)- Le réseau ferroviaire

- Moderniser les infrastructure du Chemin de Fer Congo Océan ;
- Acquérir des locomotives ;
- Moderniser les gares de Brazzaville, de Pointe-Noire et de Dolisie ;
- Relancer l'exploitation de la voie ferrée Mont-Belo – Mbinda.

d)- Les réseaux fluviaux et maritimes

- poursuivre et amplifier les travaux de désensablement du port de Pointe-Noire (le seul port en eau profonde du golfe de Guinée) qui doit retrouver sa compétitivité et sa clientèle ;

- faire bénéficier les ports et axes fluviaux du même apport pour redonner à notre pays sa position de pays de transit,
- participer activement en partenariat avec la République centrafricaine et la République démocratique du Congo, à la construction d'un barrage sur le fleuve Oubangui. Cet ouvrage permettra de résoudre le problème d'étiage sur ce cours d'eau et d'y améliorer la navigation.

e) – Les infrastructures de communication et de télécommunications

- réaliser un réseau de téléphone de grande qualité et de grande performance au moindre coût d'utilisation ;
- ouvrir plus largement notre pays aux technologies nouvelles de la communication et des télécommunications ;
- parachever le projet de couverture satellitaire du territoire national ;
- redynamiser et moderniser l'activité postale en dotant notre pays d'une entreprise postale ouverte aux enjeux de la concurrence dans le secteur ;
- créer les conditions d'une production audiovisuelle nationale afin de favoriser l'autofinancement des médias.

f) – les sports

Après la réhabilitation du stade omnisports A. Massamba Débat, il sera construit et/ou réhabilité :

- un grand centre sportif à Pointe-Noire
- des infrastructures sportives dans tous les chefs-lieux de région et dans les communes ;
- des infrastructures sportives dans les écoles, collèges, lycées et à l'université ;
- les stades Anselme et Mvoumvou de Pointe-Noire, Marchand de Brazzaville et Municipal de Dolisie
- la création d'un centre national de médecine du sport et du contrôle antidopage ;
- la relance et le développement du sport scolaire et universitaire.

5. – Eradiquer le chômage de masse, en favorisant la création des dizaines de milliers d'emplois chaque année dans tous les secteurs aussi bien formels qu'informels de l'économie.

La consolidation du taux de croissance de 60% atteint par notre économie après les guerres qui ont ravagé notre pays, permettra d'envisager plus sereinement la résolution significative au cours du septennat de l'épineux problème du chômage par la création chaque année de nombreux emplois dans les secteurs public et privés. Les effets multiplicateurs des investissements dans le domaine des grands travaux d'infrastructures de communication et dans celui de la construction y contribueront de manière décisive.

6. – réduire la pauvreté en rendant accessibles au plus grand nombres des Congolais l'eau potable, l'électricité, les soins de santé primaire, l'enseignement et en encourageant la prise en charge de chacun par sa participation aux initiatives privées, créatrices d'emplois ou génératrices de revenus.

Nous allons réorienter le rôle de l'Etat en concentrant ses efforts sur le maintien des infrastructures sociales et économiques essentielles. En l'occurrence

a) – l'eau et l'électricité

a.1 – Réalisation du boulevard énergétique du Nord au Sud par :

- la réhabilitation et l'optimisation des centrales hydroélectriques de Moukoulou et du Djoué ;
- la construction de la centrale à gaz de djeno (Pointe-Noire) ;
- la construction du barrage d'Imboulou ;
- la réalisation des micro-centrales sur les rivières Nkény et Komo, à Mbama et à Liouesso.

a.2 – Réhabilitation et extension des réseau de distribution d'eau dans les grands centres urbains et dans les centres secondaires, à l'instar de Sibiti et de Mossaka.

b) la santé

b.1 – Réhabilitation et construction des hôpitaux de référence et des centres de santé intégrés dans les circonscriptions socio-sanitaire il s'agit notamment de :

- réhabiliter entièrement le centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brazzaville ;

- Construire l'hôpital de Loandjili (Pointe-Noire) ;
- Réhabiliter tous les hôpitaux régionaux ;
- Construire et réhabiliter les hôpitaux de base dans les district et arrondissements

b.2- Dynamisation du PNDS (Programme National de Développement Sanitaire)

b.3- Approvisionnement des hôpitaux de référence et des centres de santé intégrés en médicaments essentiels et génériques.

b.4- Promotion d'une politique spécifique qui garantisse l'accès des malades aux antirétroviraux (ARV), dans le cadre de la lutte contre le sida.

c)- L'enseignement

- revaloriser la fonction enseignement ;
- mettre l'éducation à la portée de tous ;
- promouvoir l'excellence ;
- arrimer le Congo à la modernité par l'éducation ;
- réhabiliter et construire des Infrastructures scolaires et Universitaire : Etablissements Primaire et Secondaire, Universitaire Marien Ngouabi, institutions spécialisées dans la formation des jeunes à des métiers spécifiques.
- Promouvoir la recherche.

d)- affecter des ressources particulières et substantielles

pour renforcer le redéploiement de la jeunesse et encourager en son sein la créativité et l'initiative génératrice d'emplois et de revenus.

Le gouvernement mettra en place, avec l'appui de nos partenaires au développement un Fonds d'Investissement Social Chargé de financer les domaines sociaux de base, de la gestion des activités de production, de développement et de promotion des ressources humaines.

7- Relever substantiellement les conditions et le niveau de vie des Congolais par des politiques économique et sociale appropriées et volontaristes à mener au cours des sept (7) prochaines années.

Une action sociale à mettre en œuvre par des initiatives qui disent :

La régularisation soutenue du paiement des salaires, des pensions et d'autres services ;

La protection et l'intégration sociales de l'ensemble des couches vulnérables : les femmes, les enfants en situation difficile, les indigents, les handicapés, les personnes âgées ;

La valorisation du salaire et de l'allocation familiale ;

Le déblocage des avancements avec effets financiers ;

La levée des mesures de réduction des salaires et des indemnités ;

La mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur de l'enfance, et la jeunesse et des femmes ;

L'amélioration de la qualité des prestations sociales et des services sociaux ;

La redynamisation de la caisse de retraite des fonctionnaires et de la caisse nationale de sécurité sociale.

8.- Désendetter l'Etat, en poursuivant la coopération avec le fonds Monétaire international et la Banque Mondiale afin de bénéficier de l'initiative d'annulation de la plus grande partie de la dette extérieure (Initiative PPTE)

Il s'agit de :

◇ Préparer et conclure un programme plus consistant avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale grâce auquel nous pourrions retraiter notre dette pour la rendre plus soutenable à travers l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et pour bénéficier des financements extérieurs et lancer résolument :

◇ Des investissements nécessaires pour la reconstruction et la construction :
◇ La lutte ardue contre la pauvreté et les grandes pandémies, le VIH/ SIDA et le paludisme.

9.- Poursuivre la restructuration et la diversification du système financier national

Accélérer les remises en ordre dans le secteur financier pour générer des finances plus conformes et compatibles avec les exigences d'une gestion moderne plus fiable et plus transparente.

10.- Réformer la fiscalité (impôts et droits de douanes) pour une meilleure mobilisation des ressources financières

Les désordres entretenus au niveau des régies financières son à l'origine des grandes évasions fiscales dont souffre notre pays, faisant reposer l'essentiel du poids budgétaire sur les seules recettes pétrolières. Des mesures draconiennes et implacables seront prises pour accompagner l'assainissement des régies financières (impôts et douanes, particulièrement).

11.- Contribuer avec beaucoup plus de volonté politique à l'intégration de la sous- région Afrique Centrale

La convergence avec les autres Etats de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et de la zone franc est nécessaire. Nous devons maintenir notre pays dans le sillage de cette convergence en renforçant nos politiques et notre volonté communes de stabilisation du cadre macro-économique et d'intégration.

L'intégration de la sous-région Afrique Centrale ne sera effective que si elle dépasse les frontières de la CEMAC pour couvrir l'ensemble de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), conformément au nouveau Partenariat Africain pour le Développement. Nous attacherons.

12.- Développer les échanges et la coopération économique avec les autres pays du monde et normaliser les relations avec toutes les institutions financières et de coopération internationales

L'autarcie étant à l'opposé du développement et du progrès il nous faut renforcer nos relations avec les partenaires internationaux et rechercher les moyens conséquents pour soutenir nos efforts d'investissement et pour réduire notre endettement qui en est devenu un frein majeur.

La période de transition nous a permis de redonner un horizon à notre pays. Les soubresauts et les scléroses ont été jugulés. Grâce à la paix et à la sécurité reconquises, le Congo a retrouvé les chemins de la stabilité, de la relance du renouveau et de l'espoir.

Notre pays a perdu trop de temps. Une impulsion nouvelle est nécessaire pour lui permettre d'aller résolument de l'avant.

Nous allons, pour rattraper ce temps inutilement gaspillé, mettre en mouvement l'ensemble de notre société, en nous appuyant sur l'ensemble des acteurs de la société civile, de la vie économique et sociale et des collectivités locales, sur

l'ensemble des citoyens qui seront constamment associés à toutes les actions que nous allons engager. Rien ne sera possible sans leur implication.

Tel est l'objectif de ce nouveau contrat que je propose au Congo et à notre peuple. Un contrat pour la paix, la stabilité et le progrès. Un contrat pour une Nouvelle espérance.

Denis Sassou Nguesso,
Président de la république